



Mairie de Roisey  
228, route du Pilat - 42520 ROISEY  
Tél. 04 74 87 48 93 - Fax 04 74 87 49 30  
mairie.roisey@wanadoo.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 14 Novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 14 Novembre à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence du Maire, Madame Josette VERNEY.

Nombre de Membres en exercice :	15	
Présents :	14	
Votants :	15	Date de convocation : 07 Novembre 2018.

**Présents :** Josette VERNEY - Robert VIANNET - Yves MEILLER - Marie-Agnès ACHAINTE - Philippe ARIES GIRODET Maurice – Christian PEILLON-Didier BRUNEL - Isabelle CARRET - Marie Claude FOREST - Catherine BRUNETON- Nathalie MARILLIER -Isabelle DURAND- Fabienne GACHE

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Richard VALLOT:** Pouvoir à Didier BRUNEL.

**Secrétaire de séance :** Robert VIANNET.

**+ Approbation du compte rendu du 27 Septembre 2018 :**

Sans observation, ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**Délibérations :**

**+ TRAVAUX :**

Après discussion, le **Conseil municipal unanime donne son accord pour les travaux d'extensions de réseaux en vue de constructions de nouvelles habitations :**

- SIEL Extension réseau électricité Chemin des Jarries
- SIEL Extension réseau électricité Route de La Garde
- SIEL Extension de réseau "Pinois"

**Attribution du marché de travaux de mise en sécurité de la RD 19 :**

Suite à l'analyse des offres reçues après consultation sur la plateforme de dématérialisation départementale, le conseil décide d'attribuer le marché à l'entreprise COLAS pour un montant de **de 159 550,45 € HT.**

**Dissimulation de réseau sur la RD19 au Lieu-dit La Garde:**

Le CM à l'unanimité des membres présents décide de retenir la proposition faite par le SIEL pour un montant de **41 151€** à la charge de la commune.

- ✚ **Transfert de compétence assainissement :**  
A l'unanimité des membres présents, confirmant son vote du 28 février 2018, le conseil municipal décide de refuser le transfert de compétence assainissement collectif à la CCPR au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- ✚ **CLECT Piscine :**  
**Le CM donne son accord sur la proposition de la CCPR pour un montant total de charges transférées de 87 694.70€**
- ✚ **Proposition AMO pour travaux d'étanchéité toiture Bâtiment du Briat :** le CM accepte l'offre de AC CONCEPT pour un montant de 1800€ HT.
- ✚ **Indemnité de conseil du trésorier :**  
**Le CM fixe le taux de cette indemnité à 100%.**
- ✚ **Convention avec la CCPR pour réalisation du plan de désherbage :**  
Le conseil autorise le maire à conventionner avec la CCPR pour réaliser le plan de désherbage de la commune rendu obligatoire par arrêté préfectoral.
- ✚ **Proposition de crédit pour financement programme de travaux 2019 :**  
Le CM autorise le maire à accepter la proposition du Crédit Agricole pour un emprunt afin de financer les travaux prévus en 2019 :  
Montant prévisionnel de l'emprunt 200 000€, durée 15 ans, Taux fixe 1.47%.
- ✚ **Avenants marché Ecole MAIRIE Toilettes publiques :**  
Le CM autorise le maire à signer les avenants pour un montant total de 28116.13€
- ✚ **Décisions modificatives budgétaires pour régularisations de comptes :**  
Accord unanime du CM.

## **Compte rendu des commissions:**

### **BATIMENTS :**

Travaux Mairie école Toilettes publiques : le chantier devrait être terminé mi-décembre.  
Les travaux de mise aux normes du paratonnerre de l'église sont terminés.

### **VOIRIE :**

La réalisation du cheminement piéton en direction de l'agorospace est en cours.

### **PLU :**

L'enquête publique se déroulera du 12 décembre 2018 au 15 Janvier 2019. Publicité sera faite dans la presse, sur le site internet et par avis dans les boîtes à lettres.

### **QUESTIONS DIVERSES:**

**Le conseil s'achève et la séance est levée à 21h30.**

**La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 12 Décembre 2018 à 19 Heures.**